



Publication de l'examen de module M2 pour

Naturopathe en discipline MTE

Discipline	Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE
Examen	Pour cet examen, le règlement d'examen du 10.06.2020 et les directives d'application du 17.10.2018 sont applicables.
Date	Épreuve écrite à Berne : 20.03.2021 Épreuve pratique à Zurich : 09.-11.04.2021
Lieu	Épreuve écrite : Universität Bern IML Von Roll Areal Fabrikstrasse 6 3012 Bern Épreuve pratique : Biopôle Bât SE-B Tre de la Corniche 5 1066 Epalinges
Inscription	L'inscription se fait en ligne à l'Organisation du monde du travail de la Médecine Alternative Suisse OrTra MA www.oda-am.ch
Ouverture des inscriptions	Vendredi, 20.11.2020, 00.00 heures
Clôture des inscriptions	Dimanche, 20.12.2020, 24.00 heures
Frais d'inscription	CHF 200.00
Documents à joindre à l'inscription	Les documents pour l'inscription peuvent être téléchargés du site de l'OrTra MA, http://www.oda-am.ch/de/home/ . Les documents énumérés dans le règlement d'examen conformément au chiffre 2.2 doivent être soumis lors de l'inscription.
Décision d'admission	Après réception de votre inscription, vous serez informés de la décision d'admission à l'examen au plus tard deux mois avant la date d'examen.
Frais d'examen	Frais d'examen : CHF 1300.- Répétition d'une épreuve de l'examen : CHF 650.-
Désistement	Vous pouvez retirer votre inscription sans raison excusable jusqu'au délai d'inscription. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. En cas de désistement au-delà de ce délai une raison excusable selon article 3.2 du règlement de l'examen est requis, autrement les frais d'examen sont dus.
Prochaine session	23.10. - 21.11.2021